Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le 06/07/2026
ID : 060-216002956-20260619-24_2026-DE

24/2026

DEPARTEMENT DE L'OISE

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS

CANTON DE GRANDVILLIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL MUNICIPAL DE HANVOILE

Séance du 19 Juin 2026

L'An deux mille vingt-six le dix-neuf Avril à vingt heures trente,

Le conseil municipal de la commune de Hanvoile, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DANIEL, maire.

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 14

ABSENTS : 1

VOTANTS : 14

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENSION : 0

Date de convocation : 12/06/2026

Etaient présents : Messieurs, Daniel, Gille, Maron, Renard, Beeuwsaert, Hédin, Boudinet, Mesdames Bellu, Dewulf, Cornille, Brocq, Deneuville, Dévigne, Bellay

Etaient représentés :

Etaient absents excusés : M. Boucher

Secrétaire de séance : Madame Séverine BELLU

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le 06/07/2026
ID : 060-216002956-20260619-24_2026-DE

Objet : Décision modificative N°1/2026 – matériel de sonorisation - Budget Primitif commune 2026 : Délibération N°24_2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de VC suivants, sur le budget de l'exercice 2026

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
21 / 2188 / 44	Autres	300.00
Total		**300.00**

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
21 / 2128 / 0192	Autres agencements et aménagements de terrains	300.00
Total		**300.00**

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Affiché le 03/07/2026
Pour copie conforme

Fait à HANVOILE, le 19 Juin 2026

MAIRIE DE HANVOILE 60 OISE

Le Maire,
Laurent DANIEL

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de la date de publication